



**FICHE D'INSCRIPTION
A L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA COMMUNE DE**

Une fiche d'inscription par enfant
Veuillez garder en votre possession le dernier feuillet

L'enfant

Nom Prénom

Date de naissance :/...../...../ Age Garçon Fille

Adresse

Code postal Ville

Ecole fréquentée : Primaire

Maternelle

Nombre d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs :

Père

Nom et prénom

Adresse si différente de celle de l'enfant :

Code postal Ville

Tél.(domicile) Tél. (professionnel)

Nom et prénom

Mère

Adresse si différente de celle de l'enfant :

Code postal Ville

Tél.(domicile) Tél. (professionnel)

Adresse mail@

Renseignements relatifs à votre régime d'allocations familiales.

Régime général Caisse d'allocations familiales de :
Numéro d'allocataire :

Régime agricole M.S.A. de :
Numéro d'allocataire :

Autres Caisse d'appartenance

N°de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant

Employeurs Père
 Mère

L'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs est valable à compter du jour où vous envoyez le dossier à l'Ufcv jusqu'à la fin de l'année civile.

Cependant afin que nous puissions gérer au mieux votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir compléter les demandes d'informations suivantes :

➤ Votre enfant participera à l'accueil de loisirs à partir du :/...../ 20.....

➤ Vous prévoyez que votre enfant sera plutôt présent :

la journée complète la demi-journée

➤ Il sera plus particulièrement présent pendant :

(cochez les cases correspondantes, plusieurs réponses possibles)

Accueil périscolaire Matin Soir

Les mercredis

Vacances d'hiver Vacances de Printemps

Vacances de Toussaint Vacances de Noël

Juillet Août

Si votre enfant prend ses repas à l'accueil de loisirs un imprimé spécifique et obligatoire sera à compléter selon les délais définis.

Je verse un acompte de : 39 € pour un enfant 43 € pour deux enfants et plus
Cet acompte sera déduit de votre 1^{er} relevé de frais

ATTENTION : Paiement uniquement en chèques bancaires, chèques postaux, ANCV ou toutes autres formes excluant un paiement en espèces, sauf à nos bureaux (adresse ci-dessous). Aucun paiement ne peut être accepté par les directeurs et animateurs des accueils de loisirs.

Je soussigné (e) responsable légal de l'enfant

- certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur figurant sur le dossier
- m'engage à payer l'intégralité des frais de l'accueil de loisirs dès réception du relevé de frais
- autorise la direction de l'accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de votre enfant.

Lu et approuvé

Date

Signature

Bretagne Délégation régionale
8, rue du docteur F.Joly
CS 74437
35044 Rennes cedex
Tel. : 02 23 42 35 00
Fax : 02 99 30 09 31
www.ufcv.asso.fr

CLAD Mairie de Guichen
Place Georges Le Cornec
35580 GUICHEN
Tel. : 02 99 57 06 43
Fax : 02 99 05 75 76
clad-ufcv-guichen@voila.fr